



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 juillet 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 26 juillet 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux que le Conseil de sécurité a menés durant le mois de mai 2021 sous la présidence de la Chine (voir annexe).

Un récapitulatif des travaux que ce dernier a menés a été établi par la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) **Dai Bing**



Annexe à la lettre datée du 26 juillet 2021 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations

Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence de la Chine (mai 2021)

Introduction

Le mois de mai 2021, le Conseil de sécurité a tenu 20 visioconférences publiques, 11 consultations virtuelles et quatre réunions en présentiel dans la salle du Conseil. Il a adopté quatre résolutions, deux déclarations de la présidence et fait six déclarations à la presse. Sa présidence a publié deux éléments destinés à la presse. Le Conseil a également adopté par consensus, en présentiel, le rapport annuel du Conseil de sécurité pour 2020 (A/75/2), dont l'introduction avait été rédigée par le Niger. Il a débattu d'un large éventail de questions, dont l'Afrique et le Moyen-Orient, et de bon nombre de questions thématiques, dont le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la paix et la sécurité en Afrique et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les événements les plus marquants de la présidence comprenaient une réunion de haut niveau sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : défendre le multilatéralisme et le système international centré sur l'Organisation des Nations Unies », un débat public de haut niveau sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique » et un débat public sur le thème « Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : améliorer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix ».

Conformément à la pratique des Nations Unies, la Chine a entamé sa présidence en présentant le projet de programme de travail du Conseil pour le mois, qui a été adopté au cours de consultations tenues le 3 mai. Ce jour-là, le Président du Conseil a fait des exposés à la presse et à tous les États Membres de l'ONU sur les travaux du Conseil pendant le mois. Le 28 mai, il a tenu une séance récapitulative en présentiel à l'intention de tous les États Membres de l'ONU sur les activités du Conseil en mai, tandis que les représentants permanents du Kenya et de la Norvège auprès de l'ONU étaient invités à prendre la parole devant le Conseil.

Questions thématiques et autres questions

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 7 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information de haut niveau par visioconférence sur le thème intitulé « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : défendre le multilatéralisme et le système international centré sur l'Organisation des Nations Unies ». Le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, a présidé la réunion. Le Conseil a entendu un exposé du Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, Volkan Bozkır. Les représentants ministériels de tous les membres du Conseil ont assisté à la réunion et prononcé une allocution.

Dans sa déclaration, le Président de l'Assemblée générale a souligné qu'un multilatéralisme fort et efficace, reposant sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies, le droit international et la justice, étaient les fondements de la sécurité, de la stabilité, de la paix et de la prospérité.

Au cours du débat qui a suivi, les représentants ont réaffirmé leur attachement au multilatéralisme, aux buts et principes de la Charte et au droit international. Ils ont souligné que, face aux problèmes mondiaux multiformes, la communauté internationale devait resserrer la coopération multilatérale, défendre la Charte et renforcer l'ONU.

Paix et sécurité en Afrique

Le 19 mai, le Conseil a tenu un débat public de haut niveau sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique ». Le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, a présidé la réunion. Le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général, António Guterres, du Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner. Les ministres des affaires étrangères et de hauts représentants de pays membres du Conseil ont assisté au débat et prononcé des déclarations.

Dans sa déclaration, le Secrétaire général a indiqué que le relèvement consécutif à la pandémie offrait l'occasion de se pencher sur les causes profondes du conflit et de prioriser la prévention et l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Il a souligné que le déploiement équitable et durable des vaccins dans le monde était la voie la plus rapide vers un relèvement rapide et équitable. Tout en notant que les pays d'Afrique représentaient une petite fraction des cas et des décès signalés de maladie à coronavirus (COVID-19) par rapport à leur population, l'Administrateur du PNUD a déclaré que ces nombres masquaient néanmoins les effets paralysants du virus sur le continent, sur les plans financiers, sociaux et politiques. Il a déclaré que le PNUD avait constaté, à partir de bon nombre de projets et d'études sur le terrain, que lorsqu'on s'attaquait aux causes profondes du conflit, l'investissement dans le développement produisait des résultats. Le Président de la Commission de l'Union africaine a souligné que la pandémie continuerait d'avoir de profondes répercussions sur le développement économique et social du continent et que l'accessibilité aux vaccins était le plus grand problème auquel se heurtaient les Africains. Il a insisté notamment sur la nécessité de coordonner de toute urgence la distribution des vaccins et l'allègement de la dette, au vu des circonstances singulières des pays d'Afrique.

Au cours de débat qui a suivi, les représentants se sont félicités des initiatives internationales et régionales prises pour aider l'Afrique à se relever à la suite de la pandémie, ont demandé une plus grande mobilisation, souligné l'importance primordiale de veiller à un accès équitable et abordable à des vaccins contre la COVID-19 pour tous et mis l'accent sur la nécessité d'établir un solide partenariat entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine. Durant le débat, la Chine et les membres africains du Conseil ont lancé conjointement l'Initiative du partenariat pour le développement de l'Afrique.

À la réunion, le Conseil a adopté une déclaration de la présidence ([S/PRST/2021/10](#)) à l'initiative de la Chine, dans laquelle il a notamment préconisé le renforcement de la coopération et de la solidarité nationale, régionale et internationale, souligné la nécessité d'aider davantage les pays d'Afrique à renforcer leurs systèmes de santé et l'importance de s'attaquer aux causes profondes des conflits en Afrique en suivant une démarche globale et intégrée et a suggéré d'accélérer le don de doses de vaccins sûrs et efficaces aux pays d'Afrique qui en avaient besoin.

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Le 24 mai, le Conseil a tenu un débat public par visioconférence sur le thème « Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : améliorer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix ». En sa qualité de Président du Conseil, le Représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, Zhang Jun, a présidé la réunion au cours de laquelle des exposés ont été faits par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, Atul Khare, et le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité, Gilles Michaud.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a déclaré que le personnel de maintien de la paix continuait d'opérer dans des conditions particulièrement difficiles et de faire face à une recrudescence d'attaques. Depuis le 1^{er} janvier 2021, 15 membres du personnel de maintien de la paix avaient été tués à la suite d'actes de malveillance. Des problèmes supplémentaires, tels que les maladies et les accidents de la route, avaient considérablement compromis la sécurité du personnel et avaient été compliqués par la pandémie de COVID-19. Il a déclaré que la sûreté et la sécurité devaient continuer d'être hautement prioritaires et que la sécurité du camp et les technologies d'alerte rapide avaient déjà été mises à la disposition des missions de maintien de la paix et contribuaient à sauver des vies en alertant le personnel au sujet des attaques au mortier et aux roquettes. Ces mesures avaient également aidé à établir l'origine d'une attaque et à affecter les ressources sur le plan des patrouilles et de la défense. Il a également informé le Conseil des mesures prises, face à la COVID-19, pour ce qui était du personnel de maintien de la paix. Il a ajouté que les facteurs de sécurité tant traditionnels que non traditionnels faisaient peser de graves menaces sur l'ensemble du système des Nations Unies. Déclarant que la situation mondiale sur le plan de la sécurité n'était pas à même de s'améliorer d'ici une génération, du fait de la persistance des causes profondes économiques, sociales et politiques du conflit, il a ajouté que la communauté internationale avait une responsabilité urgente et collective d'améliorer la sécurité des membres du personnel des Nations Unies.

Les membres du Conseil ont remercié de nouveau les Casques bleus, qui risquaient leur vie sous le drapeau de l'ONU dans le monde entier, en particulier ceux qui avaient fait le sacrifice ultime. Ils se sont dits préoccupés par les nouvelles menaces auxquelles les Casques bleus faisaient face, notamment les engins explosifs improvisés, les attaques ciblées et asymétriques par des groupes armés et la propagation de la pandémie de COVID-19. De nombreux intervenants ont souligné l'importance du maintien de la paix comme l'un des outils les plus efficaces dont disposait l'ONU.

Les membres du Conseil ont adopté à l'initiative de la Chine une déclaration de la présidence (S/PRST/2021/11) sur ce thème, fondée sur la résolution 2518 (2020) du Conseil de sécurité et portant sur l'atténuation de la menace que représentaient les engins explosifs improvisés, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix et le déploiement de la vaccination des Casques bleus, entre autres questions. Le Secrétaire général a également été prié d'intégrer la question de la sécurité et la sûreté des Casques bleus dans les rapports qu'il présentait au Conseil sur chaque opération de maintien de la paix.

Protection des civils en période de conflit armé

Le 25 mai, le Conseil a tenu un débat public par visioconférence sur la protection des civils en période de conflit armé, fondé sur le rapport du Secrétaire général (S/2021/423). Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark

Lowcock, le Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, et la Directrice d'Afghanistan Research and Evaluation Unit, Orzala Nemat, ont fait des exposés devant le Conseil : 40 entités non membres du Conseil et une organisation régionale ont présenté des déclarations écrites.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires a présenté le rapport du Secrétaire général sur la protection des civils en période de conflit armé, relatif à la question de la protection des civils dans son ensemble et à l'application de la résolution 2286 (2016) sur la protection des moyens sanitaires. Il a évoqué cinq aspects de la question de la protection des civils : les corrélations entre les conflits et la faim, les effets de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, la protection de l'environnement, la protection des moyens sanitaires et le renforcement du respect du droit international humanitaire et le fait d'amener les auteurs de graves violations à répondre de leurs actes. Le Président du Comité international de la Croix-Rouge a exhorté les États Membres à renforcer la protection des civils, demandant instamment le respect du droit international humanitaire et l'application intégrale de la résolution 2286 (2016). Il a demandé à la communauté internationale de faire fond sur les bonnes pratiques qui se faisaient jour à l'issue de la pandémie, pour s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité individuels et structurels. La Directrice d'Afghanistan Research and Evaluation Unit a présenté la situation habituelle de la protection des civils en Afghanistan, disant que l'Afghanistan était l'un des pires pays pour les civils et les travailleurs sanitaires. Elle a préconisé la mise en place de mécanismes pratiques pour faire en sorte que les civils ne soient pas pris pour cibles, durant le conflit, et demandé qu'une pression plus forte soit exercée sur les Taliban et le reste de la classe politique en Afghanistan afin de parvenir à un cessez-le-feu et à un règlement politique.

Les membres du Conseil ont exprimé leurs avis sur les priorités en matière de protection de civils. Ils ont souligné qu'il importait d'améliorer le respect du droit international humanitaire pour protéger les civils et les biens de caractère civil, réclamer des comptes aux auteurs notamment d'attaques contre les services de santé, de remédier aux causes profondes des conflits et de faire avancer les règlements politiques afin de prévenir et de faire cesser les conflits.

Dialogue avec le candidat au poste de Secrétaire général

Les membres du Conseil de sécurité ont tenu un dialogue informel le 18 mai 2021 avec António Guterres, candidat présenté par le Portugal au poste de Secrétaire général de l'ONU au cours de la période 2022–2026. Il s'agissait du premier dialogue de ce type tenu au Conseil sur la question au cours du processus de 2020/21. Durant le dialogue, M. Guterres a énoncé devant le Conseil sa vision des problèmes auxquels se heurtait l'Organisation et les occasions à saisir, avant de répondre aux questions posées par les membres du Conseil, qui ont qualifié le dialogue d'utile et de productif. Le Conseil a indiqué que le poste de Secrétaire général revêtait une grande importance. Il a mené la procédure de sélection du Secrétaire général conformément aux dispositions de l'Article 97 de la Charte et à la lettre conjointe en date du 5 février du Président de l'Assemblée générale et du Président du Conseil de sécurité, tout en étant guidé par les principes de transparence et d'inclusion. À l'issue du dialogue, le Conseil a décidé de faire sa recommandation à l'Assemblée en temps utile.

Durant le dialogue, les membres du Conseil sont convenus des éléments à communiquer à la presse au sujet des informations susmentionnées, ce dont s'est chargé le Président du Conseil, Zhang Jun.

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Le 27 mai, le Conseil de sécurité a tenu des consultations par visioconférence pour examiner le rapport trimestriel de la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), présenté en application de l'alinéa g) du paragraphe 12 de la résolution. Elle a fait un exposé au Conseil sur les activités du Comité durant la période du 26 février au 27 mai 2021.

Afrique

Sahel

Le 18 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence, suivie d'une consultation par visioconférence sur le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Durant l'exposé, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, le commandant de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, le général de brigade Oumarou Namata Gazama, et le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'ONU, Mohamed Fathi Ahmed Edree, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix, ont fait des exposés. Le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, à l'intégration africaine et aux Tchadiens de l'étranger, Oumar ibn Daoud, a prononcé une déclaration devant les membres du Conseil.

Dans sa déclaration, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a souligné que la Force conjointe continuait d'être une composante clef de la stratégie de sécurité, face aux groupes extrémistes armés dans la région. L'appui opérationnel et logistique réactif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à la Force conjointe demeurait essentiel pour les opérations de la Force. L'évaluation de l'appui apporté par la MINUSMA à la Force conjointe, menée par le Secrétariat de l'ONU, avait mis en lumière les progrès accomplis, les difficultés rencontrées concernant l'application du mandat d'appui renforcé et la question de la prévisibilité des fonds, qui demeurait préoccupante. Le Commandant de la Force conjointe a décrit les progrès considérables enregistrés ces récents mois et indiqué que ses principales faiblesses étaient les moyens aériens et le système de renseignement. Il a préconisé la création d'un bureau d'appui à l'ONU pour remédier à la difficulté d'un financement durable de la Force conjointe. Le Représentant permanent de l'Égypte a abordé le rôle de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix sur le plan de l'édification d'une paix et d'une sécurité durables et préconisé un renforcement de la coordination entre les acteurs humanitaires, de la sécurité et du développement, pour garantir des programmes efficaces et la mobilisation des ressources. Les membres du Conseil ont déclaré leur ferme appui aux activités de la Force conjointe et condamné la recrudescence des attaques terroristes dans la région.

Au cours des consultations, le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel a fait un exposé au Conseil et les débats ont porté sur le soutien à la Force conjointe.

Libye

Le 21 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur la Libye. Il a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Ján Kubiš, et le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'ONU, T.S. Tirumurti, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Les membres du Conseil se sont félicités des progrès accomplis dans le pays sur le plan du processus politique, souligné l'importance de conserver l'élan en vue de la tenue des élections le 24 décembre et

demandé le retrait des combattants étrangers et des mercenaires. Certains membres ont demandé le prompt déploiement de la composante de surveillance du cessez-le-feu dans le cadre de la MANUL et insisté sur un processus de réconciliation inclusif, une réforme économique globale, la reconstruction après le conflit et l'augmentation de l'aide humanitaire.

Le 17 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur la situation en Libye, au cours de laquelle la Procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, a présenté le vingt et unième rapport de son bureau sur la situation en Libye, conformément à la résolution 1970 (2011). Elle a fait le point des activités les plus récentes de son bureau, concernant la situation en Libye. Elle a maintenu que l'obligation de remettre les personnes visées par un mandat d'arrêt de la Cour incombait en premier lieu aux États et que les mandats d'arrêt de la Cour devaient être exécutés en temps voulu.

Mali

Le 26 mai, le Conseil a tenu des consultations par visioconférence pour examiner les derniers faits survenus au Mali. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), El-Ghassim Wane, a fait un exposé. Le Conseil a passé en revue la situation au Mali, où le Président, le Premier Ministre et d'autres responsables des autorités de transition avaient été arrêtés par des éléments des Forces de défense et de sécurité le 24 mai 2021. Le Représentant spécial a évoqué le tour qu'avaient pris les événements, ainsi que les efforts entrepris conjointement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), face à la situation.

Le Conseil a publié un communiqué de presse, dans lequel il a condamné l'arrestation des dirigeants et responsables maliens et demandé leur libération immédiate, inconditionnelle et en toute sécurité. Il a également demandé que reprenne immédiatement la transition conduite par les autorités civiles au Mali, dans la perspective des élections et de l'ordre constitutionnel, dans le cadre du calendrier de 18 mois établi conformément à la charte de la transition. Il a réaffirmé son ferme soutien aux efforts de médiation menés par la CEDEAO et demandé à la MINUSMA de continuer d'exécuter son mandat, tel qu'énoncé dans la résolution 2531 (2020).

Somalie

Le 25 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information et des consultations sur la Somalie. C'était la première réunion en présentiel, tenue depuis décembre 2020. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Francisco Madeira, ont fait des exposés au Conseil. Le Ministre somalien des affaires étrangères a également participé à la réunion.

Prenant note du sommet qui s'était tenu entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à Mogadiscio le 22 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie se sont réjouis de la reprise du dialogue entre les dirigeants somaliens et exhorté les dirigeants à travailler de bonne foi et à s'attacher à aller clairement de l'avant s'agissant de la tenue des élections. Ils ont également rappelé les problèmes humanitaires et de sécurité auxquels se heurtait la Somalie et lancé un appel en faveur d'une augmentation de l'aide internationale. Ils se sont félicités des progrès accomplis au sommet et ont engagé les dirigeants somaliens à prioriser le

compromis et le dialogue, dans un contexte de sécurité précaire et des conditions humanitaires catastrophiques. Ils ont également évoqué le transfert des responsabilités de la sécurité aux forces somaliennes.

À la suite des résultats obtenus par les dirigeants somaliens au sommet du 27 mai, le Conseil a publié une déclaration à la presse le 28 mai, dans laquelle il s'est félicité de l'accord conclu et a engagé les dirigeants somaliens à maintenir cet élan positif, afin que les élections puissent se tenir comme prévu. Il a exprimé son plein appui à la MANUSOM et à l'AMISOM tandis que le pays se préparait aux élections, exécutait le plan d'action énoncé dans l'annexe au communiqué du 27 mai et opérait la transition de façon à assumer sa propre sécurité, comme énoncé dans la résolution [2568 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité.

Soudan

Le 20 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission, Volker Perthes, qui a déclaré que malgré les progrès accomplis par le Soudan sur la voie d'une transition pacifique, les délais sur le plan de la création d'organes représentatifs clefs, la poursuite des conflits intercommunautaires et la violence incontrôlée contre les femmes et les filles avaient menacé la stabilité du pays et de la population civile, durant le processus de transition. Les membres du Conseil se sont réjouis des réformes économiques et des engagements pris en matière de sécurité par le Gouvernement de transition. Beaucoup ont condamné les affrontements intercommunautaires récents au Darfour et préconisé la création rapide des organes de la transition, en particulier du Conseil législatif de transition. D'autres ont demandé un appui international plus marqué en faveur du Soudan durant sa transition et suggéré un plus grand allègement de la dette.

Soudan du Sud

Le 28 mai, le Conseil a adopté la résolution [2577 \(2021\)](#) relative à la reconduction des mesures de sanction imposées au Soudan du Sud jusqu'au 31 mai 2022 et s'est déclaré prêt à réexaminer les mesures d'embargo sur les armes, notamment à apprécier s'il convenait de les modifier, de les suspendre ou de les lever progressivement, à la lumière des progrès accomplis par rapport à cinq principaux critères.

Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Le 11 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2575 \(2021\)](#) reconduisant le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei jusqu'au 15 novembre 2021.

Asie

Afghanistan

Le 3 mai, le Conseil de sécurité a fait une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil ont condamné avec la plus grande énergie l'attaque atroce et lâche commise à Pol-e Alam (province du Logar) en Afghanistan, le 30 avril 2021. L'attaque, qui s'était déroulée durant le mois du ramadan, avait fait au moins 21 morts, dont des écoliers, et plus de 100 blessés parmi les civils.

Le 10 mai, le Conseil de sécurité a fait une déclaration à la presse, dans laquelle les membres du Conseil ont condamné avec la plus grande fermeté l'attentat atroce et

lâche perpétré à Dacht-e Barchi à Kaboul le 8 mai 2021 près d'une école, qui avait fait au moins 50 morts, des filles pour la plupart, et 150 blessés.

Moyen-Orient

Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes

Le 10 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et entendu des exposés du Conseiller spécial et chef de l'Équipe d'enquêteurs, Karim Asad Ahmad Khan, et de la lauréate du prix Nobel de la paix, Nadia Murad. Le Conseiller spécial a présenté son sixième rapport ([S/2021/419](#)) sur les activités de l'Équipe d'enquêteurs, notant que l'élargissement rapide du fonds de preuve, conjugué à l'utilisation de technologie de pointe, avait fait considérablement avancer l'application du mandat de l'Équipe d'enquêteurs. La lauréate du prix Nobel de la paix a souligné qu'il importait que les preuves servent à rendre la justice et à faire appliquer le principe de responsabilité. Les membres du Conseil se sont félicités des réalisations obtenues à ce jour par l'Équipe d'enquêteurs et de son étroite coopération avec le Gouvernement iraquien. Le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation a demandé que la communauté internationale continue d'apporter son aide pour renforcer les capacités nationales dans les domaines judiciaire, économique et de la sécurité.

Iraq

Le 11 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). La Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la MANUI, Jeanine Hennis-Plasschaert, a fait un exposé au Conseil sur les faits récents qui se sont produits en Iraq et sur les deux derniers rapports du Secrétaire général sur la MANUI ([S/2021/426](#)) et sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales ([S/2021/395](#)). Elle a informé les membres de l'évolution de la situation sur les plans politique, économique et de la sécurité en Iraq, notamment les préparations concernant les élections anticipées. Le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'ONU est également intervenu pendant la réunion, affirmant que le Gouvernement faisait des progrès considérables et travaillait à l'échelon le plus élevé pour donner suite aux demandes du peuple. Les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui à l'Iraq pour ce qui était de garantir la tenue d'élections anticipées libres et régulières, qui soient dirigées et contrôlées par les Iraquiens, de procéder à des réformes économiques indispensables et de lutter contre le terrorisme. Ils ont également félicité l'Iraq des progrès faits sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus.

Le 27 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2576 \(2021\)](#), prorogeant le mandat de la MANUI jusqu'au 27 mai 2022.

Liban

Le 11 mai, le Conseil a tenu des consultations par visioconférence sur le Liban pour examiner le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) ([S/2021/396](#)) et entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo. Les membres du Conseil se sont entretenus des multiples crises auxquelles le Liban faisait face, ont réaffirmé leur appui à l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance

politique du pays et souligné qu'il importait d'appliquer pleinement la résolution 1559 (2004).

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

En mai, le Conseil a tenu plusieurs réunions sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, notamment des consultations par visioconférence les 10 et 12 mai, un débat public par visioconférence le 16 mai, un débat au titre des questions diverses le 18 mai et un exposé en présentiel le 27 mai.

Au cours des consultations tenues les 10 et 12 mai, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a évoqué la dégradation de la situation à Jérusalem-Est occupée et l'escalade à Gaza, et souligné que les cycles dévastateurs de violence ne s'arrêteraient qu'à l'issue d'un règlement politique du conflit, mettant fin à l'occupation, selon la solution des deux États, sur la base des résolutions des organes de l'ONU, du droit international et d'accords mutuels. Les membres du Conseil se sont déclarés profondément préoccupés par la situation à Gaza et par les tensions et la violence régnant à Jérusalem-Est. Ils ont noté avec une vive préoccupation que des familles palestiniennes vivant depuis des générations dans les quartiers de Cheikh Jarrah et de Silwan à Jérusalem-Est risquaient d'être expulsées de leurs habitations et se sont opposés à tout acte unilatéral en la matière. Ils ont demandé la cessation immédiate des hostilités et le respect du droit international, réaffirmé leur appui à la solution des deux États et préconisé l'intensification et l'accélération de l'action diplomatique.

Lors du débat sur la crise en cours dans le Territoire palestinien occupé au titre des questions diverses, le 18 mai, les membres du Conseil ont dans leur majorité souligné la nécessité urgente de s'exprimer à l'unisson et de lancer un appel au cessez-le-feu, à la cessation de la violence et à la protection des civils. La plupart d'entre eux ont également réaffirmé leur appui à un projet de communiqué de presse proposé par la Chine, la Norvège et la Tunisie.

Le débat public le 16 mai qui s'est déroulé par visioconférence a été présidé par le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères. Le Secrétaire général a prononcé des observations lumineuses. Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a ensuite fait un exposé. Les Ministres tunisien, norvégien, irlandais, palestinien, égyptien, jordanien ainsi que le Vice-Ministre russe des affaires étrangères sont intervenus, tout comme les représentants d'autres pays du Conseil, Israël, l'Algérie et l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'ONU, tandis que 28 délégations soumettaient des déclarations par écrit. Prévenant que les hostilités étaient tout à fait déplorables et que les combats risquaient de déclencher une crise humanitaire et sécuritaire impossible à endiguer, le Secrétaire général a souligné que la seule façon d'avancer était de reprendre les négociations dans l'objectif de parvenir à la solution des deux États. Le Coordonnateur spécial a renouvelé son appel en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et demandé à la communauté internationale d'agir immédiatement pour permettre aux parties d'éviter le pire. Les membres du Conseil se sont déclarés profondément préoccupés par la crise à Gaza et par les pertes en vies humaines parmi les civils et ont demandé une désescalade de la situation, une cessation de la violence et le respect du droit international humanitaire. Ils ont également souligné la nécessité de fournir une aide humanitaire immédiate à la population palestinienne civile.

Le 22 mai, le Conseil de sécurité a fait une déclaration à la presse dans laquelle les membres se sont félicités de l'annonce d'un cessez-le-feu à Gaza à compter du 21 mai, ont demandé le plein respect du cessez-le-feu, déploré les pertes en vies humaines parmi les civils à la suite de la violence, souligné le besoin immédiat d'une assistance humanitaire à la population palestinienne, appuyé l'appel du Secrétaire

général en faveur de l'élaboration d'un plan d'aide à la reconstruction et au relèvement et réaffirmé l'importance de parvenir à une paix globale, fondée sur la vision de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la région, dans la paix et la sécurité et dans des frontières reconnues.

À une réunion en présentiel le 27 mai, le Conseil a entendu des exposés à distance du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, et du professeur à l'université Columbia, Rashid Khalidi. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Représentant permanent adjoint d'Israël auprès de l'ONU qui étaient présents sont également intervenus. Notant que du 10 au 21 mai, 253 Palestiniens avaient été tués au cours des raids aériens israéliens, tandis que 9 Israéliens et 3 ressortissants étrangers avaient été tués dans l'explosion de roquettes tirées depuis Gaza, le Coordonnateur spécial a souligné qu'il était fondamental de mettre un terme à la violence, de remédier aux conséquences humanitaires et de chercher des solutions politiques à long terme au conflit, notamment en créant un horizon politique qui permette aux parties de reprendre des négociations véritables. Le Commissaire général de l'UNRWA a souligné qu'un Office fort pouvait susciter un sentiment de normalité dans la vie des réfugiés de Palestine, demandé un financement prévisible et suffisant et souligné que la phase de relèvement devait s'accompagner d'un vrai volet politique afin d'obtenir la levée du blocus imposé à Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009). M. Khalidi a souligné l'importance de régler des questions fondamentales telles que le statut de Jérusalem et formulé des propositions au sujet de mesures que le Conseil pourrait prendre pour parvenir à une paix et à une sécurité durables dans l'État de Palestine et en Israël. La plupart des membres du Conseil ont souligné la nécessité de stabiliser le cessez-le-feu, d'accroître l'appui au relèvement et à la reconstruction de Gaza pour le bienfait de la population locale et de renforcer l'action menée par le Conseil pour régler le conflit récurrent en vue de parvenir à la solution des deux États.

République arabe syrienne

Le 5 mai, le Conseil a entendu un exposé par visioconférence sur la République arabe syrienne (armes chimiques). Les membres ont entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, sur le dernier rapport mensuel de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Elle a souligné la nécessité de clarifier toutes les questions qui restaient en suspens concernant la déclaration initiale de la République arabe syrienne. Elle a informé le Conseil des travaux que menaient l'Équipe d'évaluation des déclarations, la mission d'enquête et l'Équipe d'enquête et d'identification, notamment la publication du deuxième rapport sur Saraqeb. Elle a mentionné la décision sur la question des armes chimiques en République arabe syrienne, adoptée à la vingt-cinquième session de la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques. Les représentants permanents de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie auprès de l'ONU sont également intervenus.

Le 26 mai, le Conseil a tenu une réunion par visioconférence sur les questions politiques et humanitaires concernant la République arabe syrienne. Les membres du Conseil ont entendu des exposés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir O. Pedersen, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Les représentants permanents de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie auprès de l'ONU ont également fait des déclarations.

L'Envoyé spécial a réaffirmé la nécessité d'une solution politique, qui soit dirigée et contrôlée par la République arabe syrienne, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, sous l'égide de l'ONU, appuyée par une diplomatie internationale constructive. Il s'est déclaré de nouveau déterminé à faciliter les travaux de la Commission constitutionnelle et déclaré que l'ONU était prête à organiser une sixième session de l'organe restreint de la Commission, aussitôt que les conditions le permettraient. Le Secrétaire général adjoint a évoqué quatre points au cours de son exposé, à savoir les pénuries d'eau dans le nord-est du pays, la crise économique, la protection des civils et l'accès humanitaire. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui aux bons offices de l'Envoyé spécial, se sont inquiétés de la dégradation de l'état de la sécurité sur le terrain et ont réaffirmé leur appui à une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Ils ont également évoqué plus en détail leurs priorités concernant l'amélioration de la situation humanitaire dans le pays.

Yémen

Le 12 mai, le Conseil a tenu une réunion d'information par visioconférence sur le Yémen et entendu les exposés faits par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et Président du Comité de coordination du redéploiement, le général de corps d'armée, Abhijit Guha (retraité) (lors des consultations uniquement). Le Représentant permanent du Yémen auprès de l'ONU a également fait une déclaration. Les membres du Conseil ont posé des questions aux trois intervenants au cours des consultations tenues par visioconférence à la suite de la réunion.

L'Envoyé spécial a fait le point du processus politique au Yémen. Il a noté que les parties n'étaient pas proches d'un accord et demandé la cessation immédiate des attaques contre Mareb, la levée des restrictions sur les importations par Hodeïda et le retour à des négociations politiques. Le Secrétaire général adjoint a mis l'accent sur le risque accru de famine, la propagation de la COVID-19 et l'effondrement économique au Yémen. Il s'est déclaré préoccupé concernant la protection des civils, l'accès humanitaire, le financement de l'aide humanitaire et la situation économique et a mis l'accent sur le caractère urgent d'un cessez-le-feu national et la nécessité d'instaurer la paix. Le général Guha a décrit l'état récent de la situation à Hodeïda et demandé aux parties de faire montre de la plus grande retenue et de cesser toutes les hostilités.

Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien à l'Envoyé spécial et formulé le vœu qu'il puisse bientôt s'entretenir avec les houthistes. Ils ont demandé la cessation immédiate des hostilités, en particulier à Mareb. Ils ont rappelé leur déclaration du 16 avril et souligné que seul un cessez-le-feu durable et un règlement politique mettraient un terme au conflit et à la crise humanitaire au Yémen. Le Représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, en sa qualité de Président du Conseil, a ensuite communiqué les éléments susmentionnés à la presse.

Europe

Bosnie-Herzégovine

Le 4 mai, le Conseil a tenu un débat par visioconférence sur la Bosnie-Herzégovine. Il a entendu un exposé du Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, Valentin Inzko, qui a présenté son rapport semestriel sur l'application de l'Accord de paix de Dayton

et fait le point de la situation dans le pays. Les membres du Conseil ont noté quelques progrès politiques récents, notamment les élections municipales tenues en 2020, et soutenu l'application de l'Accord, la réforme électorale et constitutionnelle et la lutte contre la pandémie de COVID-19. Ils ont exprimé leur appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Amérique latine

Colombie

Le 11 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2574 \(2021\)](#), dans laquelle le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a été élargi afin d'inclure la tâche supplémentaire de vérifier le respect des peines prononcées par la Juridiction spéciale pour la paix, et prorogé jusqu'au 31 octobre 2021.
